



Jean Lameloise
MERCUREY

17, Voie Romaine
71640 Mercurey
Tél. : 03 85 98 10 30
Fax : 03 85 98 10 28

Matériel à apporter, à **chaque séance de cours**, par les apprentis préparant :

↳ le **B.P. BOUCHER**

ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

Tenue professionnelle : jusqu'à distribution d'une tenue complète par notre établissement, vous apporterez la tenue que vous utilisez en entreprise (*tenue conseillée : 1 veste, 1 pantalon, 1 tablier boucher, 1 casquette, 1 paire de chaussures de sécurité blanche S2+SRC*).

Concernant la paire de chaussures de sécurité blanche S2+SRC, elle ne sera pas fournie avec la tenue détaillée ci-dessous. Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de l'acheter auprès de notre établissement.

Les apprentis **devront se présenter, dès la première semaine au C.I.F.A., à tous les cours de Travaux Pratiques en tenue complète** et avec tout le matériel demandé en début d'année.

Tout oubli entraînera automatiquement des sanctions, et l'apprenti **ne sera pas admis en cours de Travaux Pratiques**.

N.B. : *Il est conseillé de marquer tous les vêtements au nom de l'apprenti.*

En raison de la température, en dessous de 10°, dans le laboratoire de boucherie, prévoir un vêtement chaud à mettre sous la veste.

Une tenue complète vous sera fournie dans les premières semaines de cours soit :

- ⇒ 1 veste blanche liseré rouge brodée au nom de notre établissement
- ⇒ 1 pantalon blanc
- ⇒ 1 casquette
- ⇒ 2 tabliers boucher Parisien

Fournitures scolaires OBLIGATOIRES :

- ⇒ 2 gros classeurs – format 21 x 29.7 - 2 jeux d'intercalaires de couleur
- ⇒ Des feuilles simples perforées, des feuilles doubles perforées
- ⇒ 1 cahier (*sans spirale*) grand format, 1 cahier de brouillon
- ⇒ 1 calculatrice type "collège"
- ⇒ Petit matériel : crayons, gomme, stylos, ciseaux, colle, règle graduée...
- ⇒ Des pochettes plastiques (*pour ranger les photocopies*)

Librairie : La liste des livres vous sera communiquée dans les semaines qui suivent la rentrée. Vous aurez la possibilité de les acheter auprès de notre établissement, le paiement s'effectuera à réception de la facture.

